



Tableau d'amortissement non respecté par la banque

Par **Ptilo**, le **18/05/2020** à **11:38**

Bonjour je suis en surendettement avec comme créancier la BNP. J'ai un tableau d'amortissement de 48 mois suite a mon jugement acté au tribunal d'Asnières .

Au 35 mois ils viennent de me faire un débit de l'ensemble de ma dette restante.

Il ne respecte pas les 48 mois mon compte est a découvert et ma situation évidemment compliqué .

Que me conseiller vous en sachant que depuis une semaine je n'ai pas pu avoir de réponse ni du directeur ni du conseille clientèle et encore moins de l'organisme de surendettement de la BNP.

Merci d'avance bien cordialement.

Par **Visiteur**, le **18/05/2020** à **11:56**

Bonjour

Personnellement, je vous inviterais a contacter votre conseil à la BdF